

6. Décrire les utilisations du sol dans le secteur où sera situé le projet et signaler tout conflit avec le projet envisagé.

Les caractéristiques sociales (régime d'utilisation du sol et des ressources, vocation actuelle du territoire, perturbations humaines, etc.) font partie intégrante de l'environnement existant. Indiquer si le projet proposé sera réalisé dans un milieu rural ou urbain, en précisant si possible la densité démographique des environs. Indiquer également si le projet pourrait toucher des lieux à valeur patrimoniale ou culturelle.

Le projet est-il compatible avec le mode d'utilisation des terrains adjacents? En cas d'incompatibilité, préciser à quel endroit et en tenir compte dans l'évaluation des solutions de rechange. Si le projet est susceptible d'être mal reçu par la population, envisager de consulter celle-ci pour trouver des solutions de rechange.

7. Y a-t-il des signes ou des craintes de contamination du sol ou des eaux du terrain ou de ceux qui l'entourent?

Cette question aidera à déterminer si des mesures d'atténuation sont nécessaires avant l'achat du terrain ou le début des travaux de construction. On doit scruter le terrain pour y déceler les indices visuels, sonores ou olfactifs suspects : liquide suintant du sol, des murs ou des tuyaux; décoloration des surfaces; tuyaux déconnectés sortant du sol ou des murs; film en surface (ou odeur) des eaux superficielles ou souterraines. En cas de doute ou d'inquiétude concernant la qualité de l'environnement du terrain, on doit, avant de prendre tout engagement financier, faire des études plus approfondies (c.-à-d., habituellement, faire analyser des échantillons de sol et d'eau).

8. Décrire les utilisations antérieures de l'emplacement

Donner des informations sur les derniers propriétaires du terrain et sur son utilisation, en précisant si l'on y a utilisé, stocké, transporté ou éliminé des substances dangereuses. Ces renseignements aideront à déterminer si le terrain est contaminé, ou s'il l'a déjà été. Ces renseignements peuvent concourir à la réponse à la question 7.

9. Le terrain abrite-t-il des réservoirs souterrains ou hors-sol? Dans l'affirmative, préciser (finalité, âge, état, dimensions, endroit).

Dresser l'inventaire des réservoirs. On pourra mieux déterminer la probabilité de fuites et de contamination du sol, et ainsi établir les mesures correctives à prendre pour protéger la santé et assurer la sécurité du personnel et des occupants des lieux.

10. Le terrain a-t-il déjà fait l'objet d'une évaluation ou d'analyses environnementales? L'a-t-on déjà restauré ou autrement traité en raison de la présence de substances toxiques ou dangereuses?

Si le terrain a déjà fait l'objet d'une évaluation environnementale, ces renseignements de base peuvent prévenir un dédoublement des efforts.

11. La population a-t-elle été avisée de l'avant-projet?

- non, la chose n'est pas pertinente dans les circonstances
- oui, indiquer sommairement à quel moment et par quelles méthodes

Décrire quand et comment la population du pays hôte et la population du Canada ont été ou seront avisées. Les inquiétudes de la population peuvent être exprimées de diverses façons. Vous devez pouvoir répondre aux questions ci-dessous, et en tenir compte :

- Qui sera touché par le projet?
- Quelle est l'opinion des parties concernées?
- Ces parties ont-elles besoin de renseignements supplémentaires sur le projet?